STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALBORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

PRIX LES PLUS BAU, CONDITIONS LES PLUS FACILES. 715 BUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

AMNONOR JUDICIAIRE 315-317

Rue South Liberty,

Entre Tulane Avenue et la rue Gravier,

RESIDENCE A UN ETAGE A DEUX CORPS DE LOGIS.

319

Rue South Liberty

Entre la rue Gravier et Tulane Avenue..

RESIDENCE A DEUX ETAGES.

VENTE EN PARTAGE. GEO. E. MACAIRE

VENTES A L'ENCAN.

plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 25 mai 1848; ledit lot meaure 30 piede 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Dur aine par 81 piede 1 ligne de prefondeur et de face au la rue Rocheblave. 81 piede 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 29 piede 11 pouces 1 ligne de largeur dans le ford.

Les améliorations e naistent en une maison à un étaga avec les dépendences.

Termes et Conditions—Comprant au moment de l'adjudication, l'acquéreur d'assumer le paiement des farce d'Elat pour l'année 1898 en uns de son enchère. ea sus de son enchère.

Acte de vente pardevant Felix J. Puig, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

28 oct—23 30—nov 6 13 20 23

ANNOHOR JUDICIAIRE.

PROPRIETES

AMELIOREES ET DE CHO

SIXIEME DISTRICT.

uccession de Elizabeth Fleishmann, femme décédée de Guillau D.

No 51.612—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. PAR SPEAR et ESCOFFIER, - Placide J. Spear, encanteur - Bureau, No 813, rue

Mercredi, le 30 Novembre 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique au New Orleans Real Estate Exchange,

No 717 rus COMMUNE, entre les rues CARONDE. ET et ST. CHARLES, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, inge de la Cour Civile de District pour la Faroiese d'Oriéans, Division A, daté le 25 octobre 1898, les propriétés ciaprès déorites, pour le compte de la dite succession, à savoir:

VENTE EN PARTAGE.

GEO. E. MACAIRE.

TO 57.020—Com. Curitar de Districto pere la constanta de la constanta de

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier. Spear & Escoffier. Spear & Escoffier.

judication les primes d'assurances peur le terme non expiré et dépesers avec l'encan-teur au mement de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Actes de vente ainsi que les United States Revenue Stamps aux frais de l'acquéreur, pardevant JULES F. MEUNIER, notaire public 29 oct -29-nov 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage 1114 rue Trémé, entre les rues Ursulines et Chemin

du Bayou, Loné à raison de \$13 par mois. Auccession de Venve J. P. Montagnet Ro 57,406—Ceur Civile de District pour la

paroisse d'Orléans. PAR SPEAR ET ESCOFFIER, - Placide
J. Spear, encanteur-Bureau 813, rue

Mercredi, 16 Novembre 1595 , midi, il sera vendu aux enchères publiques Lla Bourse des Propriétés Foncières de

in Neuvelle-Orienne, No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARUNDELET, en vertu de et conformement à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Uriéans, Divisien B, aiégeant pour l'Hon. N. H. Rightor, jege de la Division D, maintanant en congé, en date du 11 octobre 1898, pour le compte de ladite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à saveir—

à saveir—
Une certaine pertion de terre avec les bâtiases et améliorations qui s'y trouvent dans
le faubourg Trêmé, second district de cette
ville, dans l'ilet borné par les ruce Trêmé,
maiutenant Liberté, St Claude et Ursulines et
le Chemin du Bayou, faisant partie du lot désigné par le No 22, sur un plan fait par J. Pilié et ladite portien de terre mesurant en mesure française 27 pieds de face à la ruc Trèi rémaintenant Liberté, sur 50 pieds de profondeur.

deur.
Les améliorations consistent en un charmant cottage ayant cinq chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, et connu par le numéro municipal 1114 rue TREME.

connu par le numéro municipal 1111 rue TREMÉ.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il yen a à un cré fit de un et deux ans en billets de l'doquéreur garantis par hypothèque avec les liens et privilèges du vendeur sur la dite probriété purlant intérêt au taux de huit pour cont par an à partir de la date jusqu'au palement. L'acts de vente sera anx frais des acquéreurs et passé pardevant John R. Légier, notaire, et devra contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité quant au paiement des hono sires d'avoctts et du transfert des polices d'assurance, l'acquéreur devra déposer 10 con au parir d'adjudication comme garantie. d'assurance, l'acquéreur devra déposer 10 000 du prix d'adjudication comme garantie, avec l'eucanteur pour lier la vente, et psycr les taxes pour l'année 1898 en plus et au-delà du prix d'adjudication. 16 oct—16 23 30—nov è 13 16

W., H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE NO 623 RUE JOHNBON.

Dans l'affaire de la succession de Edward
Casserly et sa file, Marie Casserly, No 57343 du dos-ier de la Cour C'vile de District,
paroisse d'Orléans, Division C et la succession de Veuve Edw. Casserly. No 57,344 du
dossier de la même cour. Division B.

DAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, BuL. rean 336, rue Carondelet, le MARDI, 15
novembre 1898, à midi, à la Bourse, 840 et
842 rue Commune, où sur les plans figurent
les dimensions et sutres particularités, conformément à deux ordres divers de l'Honorable Cour Civile de District pour la par-isad'Orléans, datés et signés le 10 octobre 1898,
et rendus dans les successions ci-cessus inti
tuiées et numérotées, autorisant à W. H.
Fitzpatrick encanteur, d'amioncer et de vendre aux enchères publiques, après les délisis
légaux usuels, its propriétés suivantes, à sa
voir:
"Un certain lot de terre dans le Premier ANNONCE JUDICIAIRE.

légaux usuels, ita propiétés suivantes, à sa voir:

"Un certain lot de torre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet numéro "Quatre-Vingt", maintenant iet No 499, borné par les rues Poydras. Perdido, Prieur et Johnson et désigné comme lot No Quatorze dudit ilet et mecurant viugt neuf pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Johnson sur cent cinquante-et-un pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles, conformément a un plan fait par Bingier, voyer, en date du 70 avril 1839 et déposé dans l'étude de L. Mc Cay, ancien notaire, ensemble avec toutes les tâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voices et avantages qui y appartiernent en quelque acrte. Les améliorations consistent en un cotage en bois, ardeisé, pertant le numéro municipal ci-dessus décrit, avec une bâtisse en bois dans le fond. La bâtisse de devant contient quatre chambres et cuisine. La bâtisse de devant quatre chambres et cuisine. La bâtisse de dec.

ne, etc.

Termes et conditions—Comptant et l'acqué reur devra déposer dix pour c-ut du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente et ascumer les taxes de l'appée 1899; acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 Oct—13 14 15 16 23 30—nov 6 13 14 15

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE. ELIGIBLECOTTAGESIMPLE No 1812 rue Orléans,

Entre les rues Derhigny et Roman,

La GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo.

C. Friedrichs, encanteur.—Bureau 338
rue Commune.— MARDI, le 22 novembre
1898. à midi, à la Bourse des Propriétés
Foncières, No 840 rue Commune. il sera
vendu à l'enchère pub ique, en vertu de et
conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D.
King juge de la Cour Civile de District pour
la patoisse d'Oriéans, Division B, agissant
prur l'Hon. N. H. Rich'or, juge de la Division
i, maintenant absent en congé, daté le 11
octobre 1898. et rendu dans la succession de
François Bellaire, on Belaire, ou Beliair, No
57,454 du docket de Isdite Cour.

Le désirable cottage No 1812 rue Orléans,
décrit comme suit. Un certain lot ou prion
de terre, situé dans le Dauxième District de
cotte ville, dans certa pa 1:e autrefois connue
commo le fauburg Trèmy dans l'ibst comoris
entre et borné par les rues Orléans, Roman,
St. Piere et Derbigny, format une partie du
ot de terre désigné par le No 4 de l'ilet No
56, sur un plan doesé par J. Pilié, le ler mai
1850, et déposé en l'étuide de D. McCay,
autrefo s un notaire dans certe ville,
ladite portion de torte mesurant 27 pieds de
face à la rus Orléans, pur une profondeur de
57 p eds, et es borné sor un côté par la propriété maintenant ou ancien mement appartenant à M. Parsabon, et sur l'autre côté par la
propriété maintenant ou ancien mement appartenant à M. Parsabon, et sur l'autre côté par la
propriété maintenant ou ancien mement appartenant à M. Parsabon, et sur l'autre côté par la
propriété maintenant ou ancien mement appartenant à M. Parsabon, et sur l'autre côté par la
propriété maintenant ou ancien mement appartenant à M. Parsabon, et sur l'autre côté par la
propriété maintenant ou ancien mement appartenant à M. Parsabon et sur l'autre côté par la
propriété maintenant ou ancien mement appartenant à M. Parsabon et sur l'autre côté par la
propriété maintenant ou ancien mement appartenant à M. Parsabon et sur l'autre côté par la
propriété maintenant ou ancien mement appartenant à M. Parsabon et sur Entre les rues Derhigny et Roman,

VENTES A L'ENOAN

Stroudback & Stern.

ANNONOR JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. piendides Cottagés dans le Sixieme District.

Nes 722, 724, 728, 727 et 729 rue Aline, Entre les rues Tchoupitoulas et Annonciat on

Jacob Paul vs Otto Paul et als. No 57.056—Cour Civile de district pour la Parcisse d'Orléans—Division B.

PAROSES & ORISER-Léonard

L. Stern, Encantour-Bureau No 821
rue Gravier — Le JEUDI. 8 décem
bre 1898, à midi, à la Bourse des Encantours,
No 849 rue Commune, en veriu d'un jugement rendu et signé par l'Hon. Fred. D. King,
jugo de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divisi n B, le 3 octobre 1898, dans l'affaire ci-deasus
intitulée et numérotée:

tobre 1898, dans l'allaire oracles amé inituliée et numérotée:

1º Un certain lot de t-rre, avec les amé io rations qui s'y trouvent, stiué dans le 6ème District de cette vi le, dans l'ilet borné pur les rues Aline, Tchoupitoutan, Deischaise et Annonciation, désigné par le No 8 sur un ilan par Bdgar Pillé, veyer, le 15 septembre 1884 annexé à un acte pardevant James Fahey, notaire, le 14 octobre 1884, et mesurant conformément audit plan, mesure américaine, 31° de face à la rue Aline, 31° de iace à la rue Aline, 31° de 12° de lar de l'un la ligne du lot No 9 et 151° 2° de lar geur dans le fond par une profondeur de 148° 9° 4° un la ligne du lot No 9 et 151° 2° 6° sur la ligne du lot No 7.

Les améliorations consistent en u cottage double, Nos 727 et 729 rue Aline, contenant 4 chambres, citerne et hangar de chaque co é, et leué \$10 par côté.

2º Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouveaf, attnée dans le Sirième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Aline, Tchouptoula-, Foucher et Annonciation désignés par lea Nos 6 et 7 sur le suedit plan de Pil'é, voyer, et mesurant conformément au dit plan, M. A. chaoun, 31° 6° de face à la race à line eur 125° de profondeur entre lignes parallé les intituiée et numérotée:

voyer, et mesurant contonnesses au area Aline eur 125' de profondeur entre lignes parallè les.

Les amélierations consistent en un double cottage No 722 et 724 rue Aline contenant 4 chambres citerne et hangar de chiqce côté. loué à \$10 par cêté et le cottage seul No 728 rue Aline, contrant 5 obsmbres, citerne et hangar dans la ceur loué \$14.00.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance au gré de l'acqué eur avec les billets portect 8 0/0 d'intérêt par an a partir de la date garantis par lieu et hynothèque du vendeur, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de 1898.

Actes de vonte pardevant Geo C. Préct, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent comptant pour lier la vente.

6 nev—6 10 13 17 20 24 27—déc 8

Paul & Gurley,

AMMONUR JUDICIAIRE. Propriété No 2426

Rue St-Pierre.

Encanteur—Bereau No 727 rue Commune—Le MARDI, 15 nevembre 1898, à midi, à la Boarse des Enranteurs No 840 rue Commune, ne vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. D. King juge de la Cour Civile de District. pour la paroisse d'Orléans, Division B. siégeant pour. Hon. F. A. Monroe, juge de la de Cour, Division E, maintenant en congé. en data du 14 octobre 1898 in re, succession de Wm Davenport et épouse. Dossier No 48512, il sera vendu aux enchères publiques:

Une certaine portion de terre ensemble a vectoures les améliorations etc., qui s'y trouvent-située dans le Second district de cette ville. dans l'ilet borné par les rues St-Pierre. Tont i Rocheblave et la Promenade Carondelet, et mesurant 14 pieds 7 1/2 pouces de fact à la rue St-Pierre, aux 100 pieds de profoudeur. étant la moitié du lot No 4. étant la plus repprochée de la rue Rocheblave et connuc comme le numero nunicipal 2426 rue St-Pierre.

Termes—La moitié ou plus comptant, la balance dans un an; les paiements déférés portant intérés au taux de 8 pour cent par an avec les clauses usuelles de sécurité et d'assurance. L'acquérour assumera les faxes de 1898 en plus et au dessua du prix d'adjudication.

Acts de vente aux frais de l'acquéreur par-levant Fred. Zanzel, notaire. Un dépôt exigé au moment de la diquétation. 16 oct—16 23 30—nov 6 13 à date

E. Curtis. ANNONUE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroiss d'Orléane-No 57,147.

Succession de JOHN MEUX.

PAR E. CURTIS. Er can'eur—Bureau anciena Nos 34 et 56 ru Baronne—En vortu d'unordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. l'Honorable N. H. Rightor, juge, daté et sirné le 27 octobre 1898 et à moi adressé, je procèderai à a vente, le JEUDI, 10 novembre, à 11 A. M., aux Salles d'Encan, deuxième étage de la Bourae, 54 et 56 rue Baronne—

UNLOT DE MEUBLES DE MAI SON, consistant en meubles de valeur en bois derose et d'acojou, nyant plu sieurs articles antiques de valeu rare, peintures originaux, articles

Jas. A. Brennan

Centenant 4 grandes chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commodités.

Lucression de Frderick Schmidt et son épouse.
Coar Civile de District pour la naroisee d'Or léans—Division A.—No 57489.

PAR JAS. A. Brennen, encanteur—Buesac éto rue Gravier—11 sera vendu aux erchôres publiques, 13 MARDI. 6 décembre 1893. A m di. à la Bourse des Encanteurs, 846 rue Commune, on veru de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. E. lia, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. daté et signé le 27 octobre 1898, dans l'sfiaire ci-dessus intitulée, la propiété suivante à saveit:

Saveit:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y truvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ite borné par les rues St Claude, Marais, Press et St Ferdinand; lequel lot forme nne cartie du lot original No 5 sur le plan du Faubourg Washington fait par Jos. Pillé en date du ler join 1831, déposé en l'étude de Charles Janna, sucien notaire en cette ville, par acte daté le 10 juin 1838, et meaurant trente pieds de face sur la rue Marais par une prefondeur de ceat dix hoit pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et la même profondeur sur l'autre ligne de pôté. saveir:

No o et la induce de sólo.

Conditions Comptant: L'ac uéreur assumant et payant les taxes de 1898, 10 pour cent de dépot au moment de la vente.

Ace de vente pardevant R. J. Maloney N.

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIATRE. Vente à la Felle Enchère d'une Pr

Vente à în Felle Enchère d'eme Prepriété à Et Tammany,
MARDI 29 NOVEMBRE.
Actorio Menendez vs Ses Créanciers.

Par LOUIS A RICHARDS, Encanteur,
bureau No 629 rue Commane. — MARDI, 29 novembre 1898, à midi. à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 septembre 1898, et signé
le 27 septembre 1898, par l'honorable Fred D.
King, juge de la Cour Civile ue District, peur
la parojase d'Orléans. Division B, ségeant
peur l'honorable F. A. Mource, juge de la
Division C, meintenant en congé, dans l'affaire
intitulée Antonio Menendez vs ses créanciers, pour l'honorable F. A. Mouroe, juge de la Division C, meintenant en congé, dans l'affaire intitulée Antonio Menendez vs ses créanciers, No 51,897 du dossier de la suedite cour, aux enchères publiques il sera vendu "à la folle enché e" anx risques et dèpens de Robert L. Harris et Henry L. Garland, Jr., qui ont manqué de se conformer à une adjudication faite le 18 juin 1898 dans l'affaire ci dessus intitalée, les propriétés suivantes:

Et connue comme la Fabrique du Alton Lumber Comezany à laStation A ton à savoir: les propriétés suivantes:

Et connue comme la Fabrique du Alton Lumber Comgany à laStation A ton à savoir:

A. La moiné ouest du quart sad-eat de la section 22, comté 8 sud du range est, Méridean Ste Hélène dans la Paroisse St Tammany en comble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouveit étant la même propriété acquise de la Alton Lumber Company de Julius Wood le 26 iuillet 1893 et enregistré dan le Livre des Con. E. fo., 56:-567 paroisse de St Tammany et acquise par Menendez comme il est ci-dessus décrit.

(B) La moitié euest du quart sud-est, et de la moitié est du quart sud-euest de la section 23 du comté 8, sud du range 14 est 8t Helena meridian, dans la paroisse de St Tammany, acquise par la alton Lumber Company ou Wilson Vernado, par achat de Aaron Welch et Massaline Welch, son épouse, le 30 rovembre 1893 et enregistré dans le Livre des Tramsorits pour la paroisse St Tammany. Livre P folio 792 et par Menendez comme il est ci-après décrit.

Livre P folio 732 et par Activate est ci-après déorit.

3°La mcitié sur du quart sud oucet et la moitié mord-oucet d'a la section 26 dans le comité sud du range 14 Est Meridian, St Héiène, contenant 160 acres plus ou moins dans la susdite paroisse et Etat. Ladite terre a été asquise par Lesac Kemp, par Homestead sous le certificat en date du 7 soût 1893; acquise par Alton Lumber Company de Lesac Kemp par acte enregistré dans le Bureau des transcrits le 19 décembre 1894, dans le livre 2, pages 581 et 582 à Covington, Ls.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises ensemble avec le meulin à bois, un lot de machines, dix-huit beurfs, cinquhars, deux charrettes, chaînes, cabines, bâtieses par Autonio Menendez, de Wilson Varnado et Christophe C. Mitchell, faisant des affeires sous le nom de la Alton Lumber Company par acte du 27 décembre 1894, pacidevant Geo M. Barnett, notaire dans la paroisse d'Orléana, le livre 2, pages 597, 588, 599 et 600.

C. Trante-et un acres de terre avec les amést ci-après décrit.

ton dans le livre 2, pages 597, 598, 599 et 600.

C. Trante-et un acres de terre avec les améliorations à St Joe sur le côté ouest de la N.O. & N. E. Raiiroad, acquis par Monendez à une vente de taxe par le shérif de St-Tammany, faite le 26 juin 1896, enregistré dans le livre des Trancerits R, folio 614, à Covington, Lne., et dans le livre des ventes du shérif C, folio 168 avec droits de rédemptieu.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et denx ans de crédit payable en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garantis par hypothèques, lieas du vendeur et autres ciauses nancles de sécurité, taxes de l'année courante 1898 à être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent de dépôt faits avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, no. taire, aux frais des acquéreurs.

270ct—27—nov 3 8 15 22 27 28 29

ANNONOR JUDICIAIRE Mardi, 22 Novembre 1898. Succession de Veuve J. B. Mar-

MOUZet.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.—
Burcau No. 629 rue Commune—MARDI,
22 novembra 1898. A midi, à la Bource des
Encanteurs, Nos 840et 842 rue Commune, près
Baronne, en vertu et conformément à un ordre
rendu et signé le 17 octobre 1999, par l'Hou,
George H. Théard, juge de la Cour Civile de
District pour la paraisse d'Orléans, Division
E, dans l'affaire de la succession de Mme Vve
J. B. Marmouget, No 57, 148, du dossier de la
suscite Cour. à l'eucan il sera vendu—
Un certain morcau ou portion de terre, ensemble avec toutos les bàtisses et amélicrations qui s'y trouvent situé dans le Desarième
District de cette ville, dans l'ilet borné par
les ruos North Broad, North Dorgenois. Dumaine et St. Philippe, et ledit morcau ou portion du terre mesure (58) cinquante-huit
pieds (3) trois pouces de face à la rue North
Broad sur (100) cent pieds de profondeur. la
dite portion de terre est composée du tout du
lot original No 4 et une partie du lot No 5. Les
dite lots originanx Nos 4 et 5 se touchent. Le
tent au pied américain. mouget. dits lots originant Nos 4 et 5 se touchent. Les tent au pied américain.
Les sméllorntions qui s'y trouvent consistent de deux jolis coolages en bois simples ayant en tout sept chambres, cuve, puits, etc. et count par le numéro municipal 916 rue North Broad, avec toutes les facilités environnantes.

North Broad, avec toutes les facilités environmantes
Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste
à un crédit de un et deux aus, représenté par des billets d'acquéreurs portant intérêt
à raison de 8 pour cent par an jusqu'à palement final, divisés en coupons, au gré des iatérêts de toutes les parties et garantis
par hypothèque et lien de vandeur aur ladite
preprièté, ensemble avec toutes les clauses
nauelles de garantie, à savoir : le pact de non
a leuande, 5 pour cent honoraire d'avec: ten
cas de procédure judiciaire pour en forcer la
collection, le transfert de police d'as urance
au portour des billets hypothécaires, es l'acquéreur assumera les tax-s de 1898 en sus de
son enchére, et de faire un dépôt de 10 pour
cent dans les mains de l'encanteur au moment
de l'adjudicatien.

Acte de vente pardevant Enlie J. Barnett,
notaire, au frais de l'acquéreur.

22 oct-22 23 30—nov 6 13 20 21 22

Harry H. Hodgson.

AMMONOR JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIATE

Le Joli Cottage Substantiellement Bâti.

2856 rue Nirrain, carre les rues St Ferdinand et Presse.

Contenant 4 grandrs chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commondités.

Contenant 4 grandrs chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commondités.

Fuers in value de District pour la parotece d'Orléans Division C. In re Mme Pauline Humbrecht value de la grandrs chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commodités.

Contenant 4 grandrs chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commodités.

Fuers St Ferdinand et Presse.

Contenant 4 grandrs chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commodités.

Fuers St Ferdinand et Presse.

Contenant 4 grandrs chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commodités.

Fuers St Ferdinand et Presse.

Controlle de District pour la parotece d'Orléans Division C. In re Mme Pauline Humbrecht valle, Dass et d'Orléans Division C. In re Mme Pauline Humbrecht valle, Dossier No 55,743; il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilee borié pur les rues directions de l'acque et als, Dossier No 55,743; il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilee borié pur les rues direction de l'acque et als, Dossier No 55,743; il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilee borié per les rues une silée de l'orge et la Cour Cire de de l'acque et als, Dossier No 55,743; il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilee borié per les rues une silée de l'orge et la Cour Cire de District pour la parotec d'Orléans Division C, In re Mme Pauline Humbrecht vers l'acque et als, Dossier No 55,743; il sera vendu aux enchères publiques—

Le Joit Lafayette, Carondele et St Chailes, can de l'acque et al

5. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Oriéans.—No 48.874—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ilsen ont)pour lesquelles l'état des resettes et débours pour le mo s de seutembre 1893, présenté par Emanuel Steinhardt receveur de cett-affaire, ne serait pes approuvé et hom-logué et les fonds distribués confirmément au dit compte.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkolspiel et Hart avocats.

4 nov.—4 8 13

Nouvel Hôtel St-Charles. Bains Turques, Russes et Simples, ouverte jour et nuit.

Jours pour les dames: Lundis, Meroredis e Vendredis, des A. M. & 1 P. M.

Chiropodistes et manicures expérime 'é massage, etc.

A. R. BLAKEL F & CIE., Ltd.

2 juin-5m-dim jeu Propriétaires

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIATRE. Deux souvesux cottages doubles Nos 3630 et 3632 rue Laurel, encoignure Antonine, et Nos 623 et 635 rue Eléonore, encoignure Censtance. Aussi, deux lots sur la rue Eléonore près Patton. A l'encan JEUDI, le 8 décembre 1898; dans l'affaire de la suncession de Fred. J. Beyer.

No 57,46) Cour Civile de District pour la Pa reisse d'Orléans.—Division A.

roisse d'Oriéana.—Division A.

DAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker,
I. Encanteur—Bureau No 334 rue Carondolot, le JEUDI 8 décembre 1898, à midi, à la
Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue
Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à deux ordres
séparés, un rendu et signé le 21 octobre 1898,
par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de
la suddite Cour, Division E. agissant pour
l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la
Division A. maintenant absent en congé et
l'auvre lendu et signé le 27 octobre 1898, par
l'Hoporable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la susdite Cour, dans l'affaire cidessus intitulée; il sera vendu aux enchères

1º Une certaine pièce on po tion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 155, borné par les rues Foucher, Antonine, Laurel et Annoude cette ville, dans l'ilet No 155, borné par les rues Foucher, Antonina, Laurol et Annon-ciation, ledite portion de terre set compaédes façudes de lots 17, 19 et 19, d'après le devis annezé a un acte de vente pardevant Frédérick Deirel, notaire, le 4ème jour de juin 1892. Ladite portion formant l'encoignure des rues Laurel et Antonire, et resurant 28 pieds 6 pouces de face a la rue Laurel sur une profondeur de 93 pieds entre liegres parallèles.

20. Deux cortaines vières ou vortions de terre, diviées en quatre lots, silvées dans le Bixième D'etriet de cette ville, dans l'ilet No 83, borné par l'avenue Nashville, les rues Eléonore, Contance et Patton, leedits lots cont désignés par les numéros ou lettres." D. Get H. Lesdits lots de 1 Demarent chacun 32 pieds de face à la rue Eléonore, aur 105 pieds de profondeur. Les lots G et H mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Eléonore, aur 105 pieds de profondeur. Les lots G et H mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Eléonore. Le tout d'après devis annexé à un acte d'hypothèque pardevant Fred. Deibel, notaire, le 27 septembre 1895.

Conditions—Compiant: Les acquéreurs assumant toutes les taxes pour l'année 1898, au dessus et en plus du prix d'adjud-cation, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente, et payér pour les actes de ventes pardevant Fred. Deibel, notaire.

6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 37,361—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans—Division A. PAR HECKER & SMITH...J. Paul Hecker, enc. nteur...Bureau No 334 rue Caronde-et...JEUDI, la 10 novembre 1998, à mid, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Com-mune, près de la rue Baronne, en vertu et la Bourse des Eucanteurs, No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de cour, rendu et sirgé le 27 septembre 1898, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civite de District Division E. siègeaut pour l'Hon T C W. Elis, juge de la Division A., actuellement en congé, dans l'affaire ci-dessu intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publ ques les propriétés ci-après décrites, à sevoir:
Deux certains lots de terre dans le septième district de cette ville, stant les Nos 8 et 9 dans des reseaux des metres de la control Short. Deux certains lots at the Nos 8 et 9 dans district de cette ville, étant les Nos 8 et 9 dans l'ilst borné par les rues Washington. Short Plam et Quatrième et mesarant ensemble 6:

l'ilet borné par les rues Washington. Short. Plum et Quatrième et mesurant ensemble 60 pleds de face à la rue Washington sur 107 pleds de profondeur.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer teutes les taxes pour 1898 en plus du prix d'adjudication et faire un dépét de 20 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 oct—9 16 23 30—nev 6 10

Wm. P. Curtis.

Auccession de Jonie Rquen.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Burean No 331 tue Carondelet, ie JEUJ, 24 novembre 1899, à midi, à la Nouvelle Bou se des Encanteurs Nos 840 et 842 rue Commane, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D King, juge de la Cour Civie de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siègeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, en date du 17 octob e 1838, dans l'affair de la succession de Jonte E, quen, No 57,478 de la dite cour, il sera vendu aux enchères publiges, la propiété foncière décrite ci-après: Un certain morceau ou portion de terre, avec les amé i rations qui s'ir trouvent, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléane, dans l'iller borné par l'avanue 8t-Charles les rres Nouvelle, où Co-alie, et la rue Calhoun et la ligne de la propriété Foucher, maintenant Parc Audubon, la 1ême dans le fond, par une profondent d' cent trelze pieds huit pouces entre lignes parallèles. Su une aliée commune, dix pieds de largeur s'étendant de la rue Calhoun à la propriété Foucher et connucomm; la résidence de feu Jonte Equen.

Conditions, comptant — L'acquéreur devant

Equen.
Conditions, comptant — L'acquéreur devant payer l'acte de vente pardevant Bussière Rouen, rotaire.

23 oct — 23, 30 — Nov 6 13 20 24.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George A. Petit.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans—No 36.190—Divi ton

— Avis est par le présent donné aux oréanciers de cette euccession et à toutes autres personnes intéres-ées da voir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en out) pou-lesq elles le compte final présenté par Mms Marie Louise Deleazal, administratrice de cett; succession, ne serait pas approuvé et homolognéet les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Jour.

PAUL O. GUERIN,

3 nov—3 7 12 Succession de George A. Petit.

Succession de Peter Heaton,

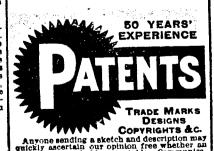
OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa rolese d'Orléans. No 57,711—Division D Attendu que Heury W. Heatou a présenté une pétitlor à la Cour à l'effet d'obtenir des let-tres d'administration dans la succession de feu Peter Heaton, décédé intestat; avis est fou Poter Heaton, decede intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à dédutre, dans les dix lours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la tite pétition.

Par erdre de la Usur

PAUL O. GUERIN. Greffer. 1 mov - 1 5 10

Specession de Mary Louise Eleine. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriènne-No 57,786-Division B
-Attendu que John Bebrend a présenté
une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des
lettres d'administration dans la succession de
fen Mary Louise Heine, décédé intestat, avis
ett par le présent donné à tous ceux que cela
peut concerner d'avoir à déduire, dans les
dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUMRIN.
8 nov-8 12 17

8 nov-8 12 17



Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly condential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

VENTES A L'ENCAR

Jacob A. Reinach.

SPECULATEURS GRANDE OCCASION

POUR DES

PLACEMENTS DE PREMIER ORDRE.

Cette Belle et Magnifiquement

BATISSE EN BRIQUES A

QUATRE ETAGES.

136 et 138 rue de Chartres. Dans l'affaire de la Succession de Théo-

dore L. Sogg. No 39 531-Cour Civile de District, Divi-

DAR JACOB A. REINACH. Encanteur,—

Bureaux 636 Passage Commercial (au rez-de chausaée) — Il seia vendu le JEUDI, ler décembre 1898 à la Bourre des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, en cette ville, entre les rues Baronne et Carondelet en vesta et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellle, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date et signé le 25 octobre, 1898, la propriété sui vante sera véndu aux enchères publiques.

Une retire de teure, située dans le Second. Une portion de terre située dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Donane les rues Chartres, Dorrière, Canal et Douane, laque'le portion de terre mesure 22 pieds et 1 pouce de £ce à la rue Chartres sor une profendeur de 65 pieds 3 pouces et 2 lignes, entre lingues parallèl's.

Les amétiorations qui s' ytreuveut sont représ ntées par une bâtisse en briques à quatre étages, solidement construits comme nar

tre étages, solidement construite, connue par les Nos 136 et 138 rue de Chartres. Cette propriété est dans le cautre des affaires, près des principales avenues commerciales et envi-ronnés par tout ce que l'on peut désieer. Le placement de va eur ci cessus vaut bien la peine qu'on y fasse attention.

peine qu'on y resse attention.

Ter mes et cemélitieme — Un tiers on plus comptant su gré de l'acquèreur, la partie de crédit, s'il y en a, à être démontrée par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt à partir de la date, garantis carellens et privilèges du vendeur et l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumer le paiement des taxes de 1898 en plus et an-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour ceut du prix de vente au moment de l'adjudication, pour lier la vente. ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS **Cottages Doubles**

TOUT NEUFS

Un Antre Nouveau Cottage Simple PORTANT LES NOUVEAUX NUMEROS

2518, 2520 2522, 2524, 2526, 2528, 2532. CHIPPEWA. coin Troisième, ET DE CETTE-RESIDENCE DE VALEUK

MUNICIPAUX

CONNUE PARLE NO MUNICIPAL 3623 rue du Camp, ENTRE FOUCHER ET ANTONINE.

F. J. Odendahi & Filo et F. J. et A.M. Odeudabl. individuellement, ve leurs Créanciers. No 57,002.—Cour Civile de District - Divi

No 57,002.—Cour sinter de District — Division B.

PAK JACOB A. REINACH, Encanteur—
Bureau 636 Passage Commercial — Ilsera vendu aux enchères nubluues le JEUDI,
ler décembre 1858 à midi à la Bourse de's
Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette
ville «tire les rues Baronne et Caronèleit en
vertu de et conformement à un ordre de
l'Hotorable Fred D. King, juge de la Cour
Civile de District, pour la pareisse d'Oiléans
Divi inn Bendate «t signé le 24 ootobre 1 » d'
rendu dans l'affait et diesseus initualée, les pio
priétés décrites «i dess us seront vendues aux
embères publique».

1º Trois certains lots de terre ensemble
avec teutes les bà isses «t améliorations qui
s'y trouvent sanés dans le quatrième dis rec
de cette ville, dan "ilet borné par les mes St.
Thomas (anciennement Fulton) Secoi de, Troisème et Chippewa et désirnés comme vote Noe
1. 2 3; les d'ts lois sont contigus et mesurens
chaoun 37 pieds 10 pouces et 4 lignes de face
à la ru: Chippewa 37 pieds 10 pouces de largeur dans le fond sur 112 pieds de prefondeur.
Les améliorations qui s'y trouvent représentent t ois cottages doubles tous neufs et un
cottage seul consus par les numéros municipaux 2518, 2520, 2522, 2524, 2524, 2548 et
2532, rue Crippewa
2º L'in lot de terre avec toutes les bâtisses
et améliorations qui s'y trouvent situé dans le
Sixième District de cette vi le dars l'illet bouré

2º l'in lot de terre avec teutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvant citué dans le Sixième District de ostie vi le dans l'Het boute par l'a rues Foucher, Antonine, Camp et Chestnut et mesurant 31 pieds de face sur la rue Camp par 125 pieds de paofondeur.

Termes et conditions—La moitié on plus comptant, et la ba ance à un créatt de un et deux ans pour des billets portant hypothques spéciales et privilèges du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à parsit de la date de vente, et toutes les autres clauses mencles de récorrié. l'acquéreur devant assumer patement des taxes de 1808 en plus et dessus du prix d'adj dioaion et fa e un dépôt de 10 pour cent du prix de vente au mo-

pôt de l'adi:dication pour lier la vente au mo-ment de l'adi:dication pour lier la vente. Actes de vente pardevant Benjamin Ory. notaire, aux frais des arquéreurs. 29 oct—29 30—nov 3 10 17 24 26 27 à date

AVIS AUX CREANCI RS

L'IAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la parciase d'Orleans—
No 56.251 — Division E — Mane B. Berger
va ses Créanciers—Ordre de Cour — Qu'une
réunion des créanciers dans cette affaire soit
convoquée et tenne pardevant william F.
Brewer, n'taire public eu son bureau eu ce te
vilte le 21me jour de novembre 1 wed,
pour détermiser sur es fixer termes et conditions aur lesquels le stons de marchandises
inven orié dans ce'te effaire peut ê re desposè, et que Mercer W. Patten, avocat pour
les créanciers absents «o rotifié.
Nonveile-Oriéans 19 octobre 1898.
Signé: GEO, H. THEARD, Juge,
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffer.
20 oct—20—nov 3 21

LIBRAIRIE FRANÇAISE

IMPAINERIE et CABINET DE LECTURE L. DERMIGNY. 126 West 25th St. N. Y. Seni Agent et Dépositaire du Petit Journal

st de journaux français.

Romana et Livres de fenda prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Parois sens romains, Gravures, Musique, Chanson

SCIENTIFIC FINCTICAN.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, 89 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealest. Wilnix & CO. 36 1 Broadway, New York Basuch Office. 625 F St. Washington. D. C. Washington. D. C. Washington. D. C. Trix; broads and England an